

Chères Riviéroises, chers Riviérois,

Belle rentrée à tous !

Découvrez sur nos pages les informations de la commune et les manifestations prévues par nos associations sur ce dernier trimestre.

Malgré un contexte mondial et national difficile, restons optimistes et solidaires !

Plus que jamais l'équipe municipale est à vos côtés, et fait de son mieux pour améliorer votre quotidien.

Bien à vous,

*Votre Maire,
Marylène Guíjarro*

Service périscolaire

Nous souhaitons la bienvenue à Pierre PARRAU !

Le nouveau directeur du service périscolaire qui a rejoint l'équipe, a plus d'un tour dans son sac pour innover dans l'animation de ce service. Il s'investit pleinement dans son rôle de directeur animateur en faisant participer tous les enfants puisqu'il encadre également les écoliers lors de la pause méridienne en proposant de multiples activités ludiques.

Vous pouvez contacter le service périscolaire : periscolaire.mairiestjo@orange.fr

Bibliothèque

Bienvenue à notre nouvelle bibliothécaire, Lucie. Elle vous accueillera comme d'habitude :

- le mercredi de 15h à 18h ;
- le jeudi de 16h à 18h30 ;
- le samedi de 9h à 12h.

N'hésitez pas à venir découvrir ou redécouvrir le lieu, Lucie est là pour vous conseiller dans le choix de vos lectures si vous le souhaitez.

Pour contacter la bibliothèque : 04 76 06 21 37 bib.saintjo@orange.fr

Infos mairie Saint Joseph de Rivière



C'est la rentrée !

Le 1^{er} septembre, les enfants ont repris le chemin de l'école.

Sous la direction de Nicole FALCON, l'équipe enseignante est la même que l'année précédente avec 129 enfants dont 40 en maternelle.

Comme chaque année, les vacances scolaires sont propices aux travaux dont la dernière phase de réfection du toit de l'école.

Les employés communaux sont intervenus à l'école pour des travaux notamment à la suite du déménagement de la salle de cantine-périscolaire des maternelles.

Cette dernière qui se situait dans la salle de classe du milieu a été intervertie avec la salle de classe des grandes sections de maternelle. La classe du milieu est donc redevenue une salle de cours afin d'accueillir une classe double niveau Grande section de maternelles et CP.

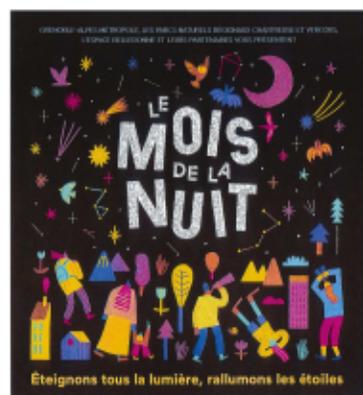
Ce changement engendre une nouvelle organisation de travail pour les agents de l'école (ménage, cantine, périscolaire et ATSEM). La mairie les accompagne au mieux afin de ne pas générer de désagréments.

Nous souhaitons une bonne année scolaire riche en découvertes aux enfants ainsi qu'à leurs parents, à l'ensemble du personnel de l'école et à l'équipe enseignante.



Animation nocturne, le Mois de la Nuit

Venez observer les étoiles le vendredi 14 octobre 2022 à 20h au stade de foot. Animation gratuite proposée par le club d'astronomie de Voiron, Albedo38, et financée avec l'aide du Parc naturel de Chartreuse, la Région et l'Europe.



BULLETIN MUNICIPAL

n°134

SEPTEMBRE 2022

Mairie de St Joseph de Rivière Directrice de la Publication : Marylène GUIJARRO Maire Tirage : 550 exemplaires Conception : Mairie de St Joseph de Rivière Dépôt légal à parution. Imprimé en mairie	
---	--



L'info Riviéroise

Appel à manifestation collective

Afin d'organiser une manifestation artistique sur notre commune, nous invitons toutes les personnes ayant comme loisirs la peinture, la sculpture, le dessin, la poésie ou autres activités manuelles à se faire connaître en mairie.

Les jeunes sont également les bienvenus pour faire partager leur passion.

L'objectif étant de mettre en place une exposition des œuvres afin de faire découvrir aux habitants la richesse culturelle Riviéroise. N'hésitez donc pas à vous faire connaître en mairie.

Emploi

Notre municipalité recherche un agent d'entretien et de restauration en remplacement d'un agent en arrêt maladie. Poste à pourvoir immédiatement jusqu'à mi janvier 2023 renouvelable à temps non complet : 24h30 par semaine sur 4 jours en période scolaire et 22h par semaine sur 4 jours en période de vacances scolaires le lundi, mardi, jeudi et vendredi. Cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à contacter la mairie par mail à : accueil.mairiestjo@orange.fr ou par téléphone au 04 76 55 21 69.

D'autre part, le recrutement d'agents pour le Domaine skiable des Entremonts est en cours et d'autres postes sont disponibles sur le site des communes et de la communauté de communes. N'hésitez pas à consulter leur site internet

La Maison de l'Emploi – Mode d'emploi

Le personnel de la maison de l'emploi est à votre écoute et à votre disposition pour vous conseiller, vous orienter dans vos choix professionnels. Vous recherchez un emploi, une formation n'hésitez pas à solliciter la MDE, 40 Rue Mainsieux à Voiron (tel : 04 76 93 17 18).

Les collectivités locales de notre territoire offrent de nombreux emplois partiels ou à temps plein. La commune de St Joseph, la Communauté de Commune Chartreuse Guiers, le Centre Social etc recherchent divers profils. Renseignez-vous.

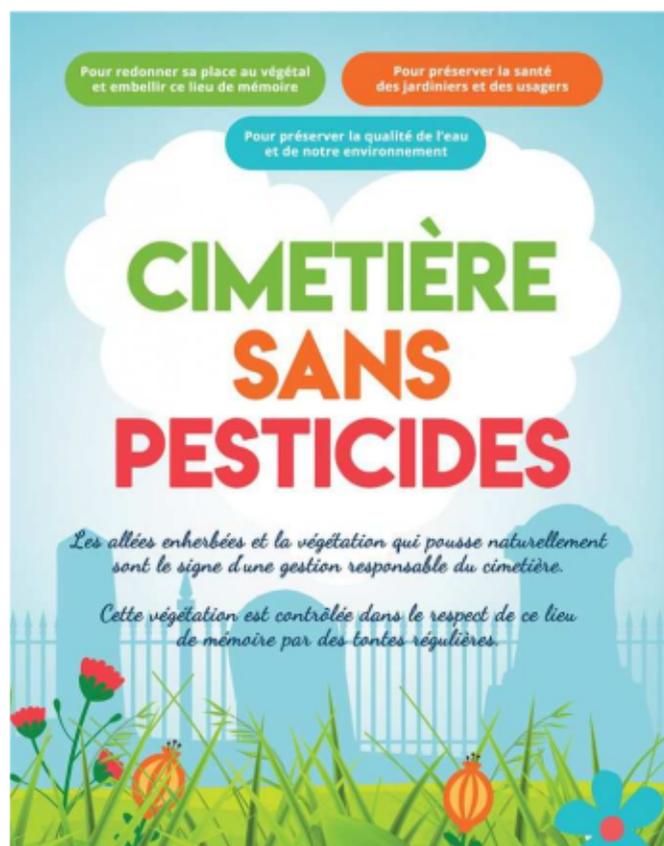
Nettoyage du cimetière

Afin d'organiser le désherbage du cimetière pour la Toussaint, la municipalité propose aux habitantes et habitants, ainsi qu'aux jeunes, de participer à un chantier participatif.

Nous vous invitons donc les samedis 15 et 22 octobre de 9h00 à 12h00 devant le cimetière pour ce moment convivial.

Nous vous remercions d'apporter vos outils de jardinage et de protection (gants, bottes) ainsi que votre bonne humeur.

Une collation vous sera offerte en mairie à la fin de la matinée.



Changement des abris-bus

Les abris-bus des Lards et de la Sirandière, en mauvais état, seront prochainement remplacés par des abris en bois fournis par la Région.

En Cœur de Chartreuse

Avis d'enquête modification PLUI du 5 septembre au 5 octobre 2022

Par arrêté n°2022-095 en date du 19 juillet 2022, Madame la Présidente de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse ordonne l'ouverture et organise l'enquête publique unique portant sur le projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal - tenant lieu de Programme Local de l'Habitat et ayant valeur de Schéma de Cohérence Territoriale de la Communauté de Communes et sur la modification des périmètres délimités des abords de la Tournerie de Saint Même, de la Chapelle des Dix Mille Martyrs et du Vieux Moulin des Teppaz.

Le projet de modification n°1 du PLUI-H valant schéma de cohérence territoriale poursuit les objectifs suivants :

- 00 Modifier diverses dispositions du règlement écrit et graphique résultant d'erreurs matérielles ;
- 00 Faire évoluer la rédaction de dispositions du règlement d'urbanisme écrit et graphique afin de les compléter, adapter et clarifier ;
- 00 Modifier le contenu de certaines orientations d'aménagement et de programmation ;
- 00 Mettre à jour les cartes réglementaires des risques naturels dans les secteurs où une nouvelle connaissance a été identifiée ;

Cette procédure de modification n'a pas pour objet de réduire des zones agricoles ou naturelles et forestières, ce qui requiert une révision du PLUi (Article L153-34 du code de l'urbanisme). Le projet soumis à enquête publique n'inclut donc pas le classement de nouveaux terrains en zone urbaine.

14 Octobre 2022
20 h

Les troubles d'Apprentissage
Dyslexie, dysorthographe, dyspraxie, dysphasie, dyscalculie, dysgraphie, TDA-H

Mise en situation
Présentation d'outils informatiques pour les Dys

490, route de Bande 73360 Saint Pierre de Genébroz

Entrée Gratuite sur inscription
<https://www.coeurdechertreuse.fr>
Renouveau@cccoeurdechertreuse.fr

"Dans ma bulle" propose des ateliers de psychopédagogie (philo, lecture et jeux) destinés aux enfants à partir de 6 ans, pour se détendre, s'exprimer, s'organiser, coopérer et imaginer ensemble. Ces ateliers ont lieu à L'Agora Guiers à Saint Laurent du Pont tous les lundis et jeudis de 16h30 à 18h30.

Pour tous renseignements, contacter Florence GERARD au 07-56-86-60-88 ou Julie GINIES au 06-95-50-68-76.

CHANTIERS PARTICIPATIFS DE DÉPOLLUTION
CHARTREUSE PROPRE 2022
Nettoyons la Chartreuse ensemble!

Samedi 24 septembre
Saint-Christophe-sur-Guiers
Secteur du Guiers en rive des gorges du Frey
Des animations accompagneront le groupe pour aider à ramasser les déchets.
A partir de 9 ans

Samedi 1er octobre
La Bastille
Secteur de la Bastille au-dessous de Grenoble
Dans le cadre de Grenoble capitale verte européenne 2022
Chantier familial accessible à tous, matin et/ou après-midi

Samedi 22 octobre
Quaix-en-Chartreuse
Secteur du canyon de la Venise
Chantier accessible aux adultes, matin et/ou après-midi

Corenc
Secteur en forêt
Chantier familial accessible à tous

Le Sappey-en-Chartreuse
Secteur bord de la Venise en aval du village
Chantier familial accessible à tous

Inscription indispensable
contact@chartreusepropre.fr
www.chartreusepropre.fr

Ressourcerie

Depuis le 1^{er} septembre, la ressourcerie a ouvert ses portes au 140 chemin de la Touvière à Saint Laurent du Pont (à côté des cannes Boursier). Cette ressourcerie permet de déposer tout objet devenu sans utilité pour vous, mais pouvant servir à d'autres personnes à un moindre coût. Cette initiative permet de limiter la production de déchets, de développer l'économie circulaire, d'offrir la possibilité d'achat et surtout de créer des emplois pour le plus grand nombre.

Le dépôt des articles se fait les mardis et mercredis de 8h30 à 12h, et du jeudi au samedi de 9h à 17h.

Le magasin de vente est ouvert les vendredi et samedi de 9h à 17h.

Agenda

SALLE DE MOTRICITE ECOLE CLAUDE DEGASPERI

L'être Yoga

Rendez-vous les mardis de 19h30 à 20h30 et vendredis de 18h45 à 19h45 pour les séances de yoga.

Renseignements auprès de Véronique Portzert au 06 51 94 16 33

Sophrologie

Reprise des séances de sophrologie avec Corinne Daanen les lundis de 19h30 à 20h30.

Familles Rurales

Cours de pilates et renforcement musculaire les mercredis avec trois ateliers de 8h45 à 11h45 et les jeudis de 19h à 20h.

Récréasons

Rendez-vous les lundis de 16h30 à 19h avec M. Ricol pour les cours de musique

Cuisine et Repas

Dans le cadre du mois de la transition alimentaire et en présence d'une diététicienne, le Centre Social des Pays du Guiers propose des "ateliers cuisine et repas partagés" les 10, 12 et 26 octobre 2022.

Les inscriptions se font à l'accueil du Centre Social.

Contact : 04 76 55 40 80

MAIRIE

AGENCE POSTALE COMMUNALE

lundi de 16h00 à 19h00,

mardi et mercredi de 8h30 à 11h30,

jeudi 14h00 à 17h00,

vendredi de 8h30 à 11h30.

Tél : 04 76 55 21 69

Courriel : accueil.mairiestjo@orange.fr

OCTOBRE

Samedi 8 dimanche 9 : Expo plantes et champignons

Jeudi 13 : Don du sang

Vendredi 14 : Observation des étoiles/le Mois de la Nuit

Dimanche 23 : Vente à emporter / AFR

Lundi 31 : Soirée Halloween / Sou des Ecoles

NOVEMBRE

Samedi 5 dimanche 6 : Bourse aux jouets / Centre Social

Vendredi 18 : Assemblée générale / VTT Chartreuse

Samedi 19 : Soirée choucroute / Comité des Fêtes

Vendredi 25 : Assemblée générale / Comité des Fêtes

DECEMBRE

Samedi 03 : Saint Barbe / Amicale sapeurs pompiers

ST-JOSEPH de RIVIERE

Salle des fêtes

Exposition PLANTES CHAMPIGNONS

Samedi 8 Octobre 2022

14h - 19h

Apportez vos cueillettes

Dimanche 9

9h - 12h 14h - 18h

**Conseils sur
Écran géant en continu**



Organisation par la
Société d'Histoire Naturelle de Voiron-Chartreuse



Entrée 2€ Gratuite -18 ans

NPS - Ne pas jeter sur la voie publique

Pour une rentrée écologique, essayez l'intermodalité !

La semaine européenne de la mobilité a eu lieu du 16 au 22 septembre, un bon moyen de découvrir l'intermodalité. Qu'est-ce que c'est ? C'est l'utilisation successive d'au moins deux modes de transports au cours d'un même déplacement. On laisse la voiture individuelle au garage et on fait preuve d'inventivité pour l'intermodalité !

Voici quelques idées de combinaisons de différents moyens de transports : vélo + car, covoiturage + auto-stop, marche + autopartage, etc.

Vous trouverez ci-dessous les liens vers les sites internet et plateformes des différentes solutions de déplacement pour vos trajets domicile-travail :

- Covoiturage :

Mov'ici – *plateforme de ma région AuRA* : <https://movici.auvergnerhonealpes.fr/>

Blablacar Daily – *plateforme spécialisée dans les trajets domicile-travail* : <https://blablacardaily.com/>

Blablacar – *plateforme de covoiturage tous trajets* : <https://www.blablacar.fr/>

- Autopartage

Citiz : <https://alpes-loire.citiz.coop/>

- Autostop

Rezo Pouce : <https://rezopouce.fr/>

- Transports en commun

Cars région AuRA : <https://carsisere.auvergnerhonealpes.fr/>

- Vélo : Si la météo du Challenge Mobilité Régional de juin dernier vous a empêché de tester votre trajet domicile-travail à vélo, c'est le moment de vous rattraper !

Alors, prêt, feu, c'est parti pour une rentrée écologique !



LES AMIS DU PARC DE CHARTREUSE proposent des randonnées thématiques afin de découvrir des aspects de la Chartreuse méconnus. A cet effet, ils organisent une exposition qui reviendra sur les thématiques évoquées lors des balades, elle mettra en avant les personnes qui les ont accompagnés et tentera de vous donner envie de retourner explorer la Chartreuse qui a tant à donner.

L'exposition itinérante prendra place :

- À **St-Joseph-de-Rivière** du 26 octobre au 2 novembre, en salle du conseil municipal
- À **Vimines** du 8 novembre au 14 novembre, en salle du conseil municipal
- À **St-Aupre** du 20 novembre au 26 novembre, dans la salle associative du Repère
- À **Chapareillan** du 9 décembre au 22 décembre, dans les locaux de la bibliothèque

Ce sera l'occasion de revisiter les thématiques évoquées lors des balades et de découvrir ou redécouvrir notre territoire.

L'exposition sera inaugurée par un pot. Elle restera alors une semaine avant de « s'envoler » vers sa destination suivante. **L'entrée est libre et gratuite.**

D'autre part, LES AMIS DU PARC DE CHARTREUSE proposent une nouvelle série de balades en Chartreuse dans le cadre d'un programme "Retours aux Sources". L'idée est d'aborder le patrimoine naturel avec un point de vue à la fois technique, sensible et scientifique, autour du thème de l'eau.

La première de ces balades aura lieu au Cirque de Saint-Même sur la commune de Saint Pierre d'Entremont, samedi 15 octobre dans l'après-midi. Elle aura pour thématique la sécheresse de l'été et son impact sur la rivière Guiers Vif.

Ces balades sont gratuites ! Pour vous renseigner ou vous inscrire, c'est par ici :

<https://www.amis-chartreuse.org/nos-activites/rendez-vous-en-chartreuse/balades-retour-aux-sources/retour-aux-sources-du-guiers-vif-le-cirque-de-st-meme.html>

A vos chaussures et n'oubliez pas votre bonne humeur !

Alerte renforcée sécheresse

La situation pluviométrique depuis la mi-août 2022 a permis une amélioration de la situation des sols et de la végétation et au vu des prévisions météorologiques mensuelles montrant plutôt un mois de septembre dans la norme en terme de précipitations, un indice d'humidité des sols (indice SWI) suivi par Météo France en constante amélioration au vu des dernières pluies et une baisse générale des températures. Ainsi l'ensemble des unités de gestion du département Isérois, hors Est-Lyonnais, Bièvre-Liers-Valloire et Gaure-Drôme des Collines sont placés en **situation d'ALERTE RENFORCEE niveau 3/4**.

La levée de la situation de crise ne doit en aucun cas faire baisser le niveau d'alerte élevé sur le maintien des enjeux de sobriété dans l'application des mesures d'économie d'eau.

Afin de soulager la ressource et de retarder un éventuel renforcement des restrictions, chacun est appelé à une gestion économe de l'eau que ce soit à partir des prélèvements dans les cours d'eau, les nappes ou les réseaux de distribution d'eau publics, et cela sur l'ensemble du département. La sécheresse sur notre département est importante, ce sont les efforts de chacun qui permettront de ne pas l'aggraver par nos prélèvements.

Vous trouverez cet arrêté sur le site internet : <http://www.isere.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Eau/Secheresse2/Secheresse>



Mesures de restriction à respecter en période de sécheresse

Usages d'agrément quelle que soit la ressource : Eau potable, puits ou forage, source privée (hors récupération d'eaux pluviales)

ALERTE RENFORCEE niveau 3/4

Gestes Eco-citoyens



INTERDICTION ENTRE 9h et 20h des prélèvements domestiques (retrait pompe mobile et tout autre dispositif de pompage ou de rejet) et **INTERDICTION** des rejets directs dans les cours d'eau



INTERDICTION de laver les véhicules (hors stations professionnelles équipées de lances haute pression ou de recyclage de l'eau)



INTERDICTION de fonctionnement des fontaines publiques à circuit ouvert. **INTERDICTION** de prélever dans ces fontaines si l'arrêt est techniquement impossible



INTERDICTION ENTRE 7h et 23h d'arroser les espaces verts publics, **INTERDICTION ENTRE 11h et 18h** d'arroser stades et autres espaces sportifs les pelouses.



INTERDICTION ENTRE 9h et 20h d'arroser les jardins potagers



INTERDICTION totale d'arroser les pelouses et massifs fleurs



INTERDICTION de remplir et vidanger les piscines privées (hors première mise en eau après construction) **INTERDICTION** de remettre à niveau les piscines entre 18h et 9h



INTERDICTION de laver les voiries (hors impératif sanitaire ou sécuritaire) et de laver les toitures, terrasses, façades et autres surfaces imperméabilisées (hors impératif sanitaire ou sécuritaire et réalisé par des professionnels)



INTERDICTION de remplissage ou maintien du niveau et de la vidange des plans d'eau à usage personnel

Retrouvez également les mesures prises pour les usages professionnels sur le site internet des services de l'État en Isère <https://www.isere.gouv.fr/index.php/Politiques-publiques/Environnement/Eau/Secheresse2/Secheresse>

Accueil > Politiques publiques > Environnement > Eau > Sécheresse > Sécheresse



Déclarez vos ruches

entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre



→ Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue.

→ Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne

mesdemarches.agriculture.gouv.fr

QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?



Connaître l'évolution du cheptel apicole



Améliorer la santé des abeilles



Mobiliser des aides européennes

Frelon asiatique

Cette année, le frelon asiatique s'est encore étendu sur notre territoire avec un nombre de nids découverts qui a explosé. A mi-septembre le nombre de nids découverts sur l'ensemble de la région Auvergne Rhône-Alpes est 2 fois plus important que celui de l'année dernière. Sans préjuger de l'évolution attendue sur cette 2^{ème} partie de l'année, cela laisse craindre une extension et une pression du frelon asiatique encore plus forte sur notre territoire et doit nous inciter à la plus grande vigilance.

C'est pourquoi nous vous rappelons qu'il est **ESSENTIEL** de déclarer toute suspicion sur la plateforme dédiée :

<https://www.frelonsasiatiques.fr>